



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Matthieu Carrel et consorts : «*Sauvabelin. Comment défendre les intérêts de la ville; quels risques pour les occupants?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour que le calendrier de rénovation et de réouverture de l'auberge de Sauvabelin annoncé dans le rapport-préavis 2020/32 soit respecté, c'est-à-dire une réalisation des travaux à la fin de l'année 2022. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Roland Philippoz et consorts : « *Les impacts de la pandémie se prolongent : Quel soutien psychologique pour les jeunes lausannois en souffrance ?* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

la résolution de l'interpellateur, disant :

*« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité évalue rapidement les besoins et prenne des mesures pour combler les manques identifiés en engageant des professionnels compétents pour compléter les ressources du Service de santé et prévention et du Service de psychologie scolaire et en sollicitant l'appui des services compétents du Canton. Cela pourrait se réaliser par des engagements à temps partiels et à durée déterminée pendant la durée des mesures de restrictions liées à la pandémie. »*

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



E X T R A I T  
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Stéphanie Mooser (CPV) et consorts : « *La Municipalité doit faire preuve d'indulgence quant aux indépendants qui n'arrivent pas à payer l'accueil de jour de leurs enfants à Lausanne.* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de Mme Anna Crole-Rees et consorts : « Après l'environnement, la sécurité et la mobilité : le bien-être social et économique de la population lausannoise ! »
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Jean-Pascal Gendre et consorts : « Prémption et transparence »
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Jacques-Etienne Rastorfer : « Pour une campagne ludique contre les souillures des chewing-gums »
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Antoine Piguet et consorts : « Pour une Commission consultative de la culture »
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Musa Kamenica et consorts : « Plages accessibles-plages pour tous. Une meilleure accessibilité des plages pour les personnes à mobilité réduite, les seniors et les personnes âgées »
- oui la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :





## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Alain Hubler et consorts : « Des mini-forêts Miyawaki pour Lausanne ? »
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :



## E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

17<sup>e</sup> séance du mardi 30 mars 2021

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. José Martinho et consorts : « Smartvote à chaque élection communale »
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trente mars deux mille vingt et un.

La présidente :

Le secrétaire :

